

Séance du 10 décembre 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 décembre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laignillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Aguerre à Mme Castel, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Candillier à M. Arcouet.

ABSENT : M. Ugalde

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme MEYZENC présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : EVENEMENTIEL ET ANIMATION – Animations de Noël – Conventions de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques et l'association Le Marché Equitable de Bayonne.

A l'occasion des animations de Noël, la Ville de Bayonne œuvre pour dynamiser et promouvoir le commerce et l'artisanat bayonnais.

Ainsi, pour l'édition 2015 de « Noël à Bayonne », la Ville propose au Groupement d'Artisans d'Art des Pyrénées-Atlantiques d'investir 12 chalets situés sur la place du Réduit au cœur du Village de Noël. La Ville prend en charge les dépenses afférentes à l'opération et a souhaité associer à cette dynamique la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques. La convention ci-annexée fixe les modalités de réalisation du partenariat avec cette dernière.

Par ailleurs, l'organisation du Marché de Noël équitable et solidaire, du 19 au 23 décembre, sur l'esplanade Roland Barthes, permet de valoriser le quartier et offre une vitrine à son initiateur. L'association Le Marché Equitable de Bayonne (MEB), fondée en janvier 2005, regroupe en effet plusieurs associations et petites entreprises de la région s'activant en faveur du commerce équitable de produits alimentaires et artisanaux d'ici et d'ailleurs et mérite à ce titre le soutien de la commune. Le partenariat mis en place fait l'objet de la convention ci-annexée.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes des deux conventions visées ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer avec respectivement la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques et l'association Le Marché équitable de Bayonne.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.